

## Retraités et retraités en vacances

Au début de mon activité professionnelle je me disais qu'il devrait faire bon de pouvoir se dire, un jour (très) éloigné: vive les éternelles vacances. A l'orée de la fatidique limite je me suis demandé si un retraité avait le droit de prendre des «vacances», lui qui ne travaille plus. Un voyage bon, une sortie pourquoi pas, mais des «vacances» c'est quand-même un peu exagéré. Contrairement à Proust qui, longtemps, s'est couché de bonne heure, je me suis toujours couché tard (habitude prise pendant le service militaire ou de nuit) en rêvant à l'heureux temps où je pourrais enfin aussi me lever tard (ce que je ne fais pas). La retraite apporte un long cortège de modifications, de changements qu'il faut accepter. J'avais l'impression de me tromper d'époque en me retrouvant dans un endroit bien connu de nos Alpes équipé de caméra, de jumelles et de GPS pour partir à la découverte du Piz le plus proche avec une pensée émue pour les copains qui bossaient par une température tropicale.

Eh bien oui, le couple de retraités dont nous avons croisé cet été des centaines d'exemplaires a le droit et le devoir de changer d'air, de paysage et d'habitudes pour jouir (tirer agrément, tirer plaisir) de cette retraite si âprement gagnée et combien méritée. Intégrer la cohorte des vacanciers est un signe de bonne santé mentale, faire partie des touristes dont on se moquait n'est pas contraire aux principes soixante-huitards. Pensons, nous qui avons apporté la paye à la maison, à celles qui l'ont gérée, qui se sont farcies les comms et les finitions pendant que nous lisions la Julie et qui ont droit à ce moment de repos selon Ramuz.

Reste à souhaiter que le niveau de nos rentes ne soit pas remis en question ni leur adaptation au renchérissement. Il y a lieu d'être excessivement vigilants, de veiller au grain. Une période électorale est la porte ouverte à toutes les promesses, à tous les excès (de langage). Dans une année ce sera l'heure des comptes, des analyses et des règlements de comptes. N'oublions jamais que nous avons les autorités que nous méritons; les habitants de Fribourg qui s'énervent aux carrefours du Centre doivent se dire que si c'était à refaire...

Les promesses rendent les fous joyeux. Restons raisonnables, vigilants, observateurs et surtout critiques.

Michel Studer

## Ferienmachende Rentner

*Die ewigen Ferien sind vergleichbar mit der «semaine des quatre jeudis» wovon jeder Schulbub geträumt hat. Jetzt wo die ewigen Ferien Realität geworden sind, ist die Frage nicht unberechtigt, ob wir noch Ferien machen sollen oder dürfen. Eine Reise unternehmen, warum nicht? Einen Ausflug genießen auch, eine Bergwanderung sowieso. Aber richtige Ferien, ist das nicht zuviel? Ich bin ein chronischer «Spätinsbettger» und stehe trotzdem relativ früh auf, eine alte militärische Angewohnheit. Auch auf diesem Gebiet muss man als Pensionierter gewaltig umstellen. So kam ich mir komisch vor als ich, ausgerüstet mit GPS, Fotoapparat und Feldstechern in den Bündneralpen eine Woche Ferien «machte». Ich dachte an die Kollegen die schwitzend arbeiteten während ich mich lediglich fragte, wo das Bier am besten schmecken würde.*

*Und doch hat der Rentner Anspruch auf einen Luftwechsel. Er hat sogar die Pflicht, seine Firma zu vergessen und die hart erworbene Rente zu genießen. Zusammen mit tausenden von Pensionierten? Warum nicht? Die Lebensgefährtin hat ebenfalls einen Anspruch auf Umstellung. An einem Tisch sitzen und bestellen, das ist ein Riesenspass für die Hausfrau die jahrelang das Essen zubereitet hat und nach dem Essen aufgeräumt hat. Nicht nur die Ruhe sondern die Umstellung sind Bestandteile einer Paartherapie die man ruhig anpacken darf.*

*Bleibt zu hoffen, dass die Höhe unserer Renten und ihre Anpassung an die Teuerung nicht in Frage gestellt werden. Wir müssen auf diesem Gebiet extrem wachsam sein und uns nicht von Angstmachern beeinflussen lassen. Wahltag ist Zahltag; wir müssen die vielen Versprechen die auf Papier oder in den elektronischen Medien unter das Volk verteilt werden, sehr kritisch beurteilen. Wir haben die Behörden die wir verdienen und werden sie auch ab 2011 haben. Die Bewohner der Kantonshauptstadt können, was den Autoverkehr im Bahnhofquartier betrifft, ein Liedchen davon singen. Wenn es doch wieder rückgängig zu machen wäre...*

*Jeder Stimmbürger, jede Stimmbürgerin hat die Möglichkeit und die Pflicht, sich zu informieren. Wir dürfen und müssen das Geschehen aufmerksam verfolgen. Und dies vor allem kritisch.*

Michel Studer

# Que pensent les personnes âgées du home de demain?

Un sujet qui ne laisse personne indifférent car, que nous le voulions ou non, une grande majorité d'entre-nous passera sa dernière tranche de vie dans un EMS. Mais quel genre d'EMS? C'est la question qui a été posée à 2'000 personnes retraitées habitant en Veveyse, en Singine et dans la Broye.

L'idée était de percevoir directement auprès d'un échantillon de personnes âgées, quelles idées elles ont et se font du home de demain. Cinq questions leur furent posées, parfois fermées, parfois ouvertes. Sur les 2'000 questionnaires envoyés, 257 sont venus en retour, dont le 50% du district de la Singine. Voici un extrait des réponses reçues et collationnées par l'AFIPA:

## A quoi devrait ressembler l'EMS de demain, selon vous?

L'intérêt pour l'EMS polyvalent (avec plusieurs missions et des appartements à proximité) est indéniable. Environ 60% des personnes estiment que l'EMS de demain devrait ressembler à un complexe «multisoins» réunissant un centre de réadaptation, un lieu pour longs séjours, une structure d'accueil de jour et des appartements protégés. Une personne sur deux aimerait que l'EMS soit plutôt une sorte de gérance d'appartements de soins, dans lesquels les soins sont organisés de manière centralisée. Comme il fallait s'y attendre, la chambre à un lit est très demandée. Un tiers des personnes souhaite que l'EMS reste le même qu'aujourd'hui.

## Quelles prestations souhaiteriez-vous voir dans l'EMS de demain?

Les mots d'ordre sont l'ouverture et la disponibilité pour les personnes à domicile, de même que les chambres à un lit. Deux tiers des sondés veulent un foyer de jour ou une structure d'accueil à la journée. Une personne sur deux aimerait qu'un restaurant public (ou un bistrot) existe dans l'institution. La bibliothèque ou l'espace culturel sont demandés par un tiers des sondés. Un



supermarché est peu demandé, par contre le «centre wellness» est demandé par 40 des personnes contactées.

## Concernant le personnel des EMS, quelles affirmations correspondront à la réalité de demain?

Il faudra plus de personnel soignant qu'aujourd'hui, peut-être sans la traditionnelle blouse blanche (voilà qui me plaît beaucoup, ndr) tandis que l'interdisciplinarité dans les équipes commence gentiment à convaincre. Deux tiers des sondés estiment qu'il faudra plus de personnel. D'autres professions sont majoritairement souhaitées dans les équipes de demain, notamment des ergothérapeutes, des professeurs de gymnastique et des psychologues. Notons que les physiothérapeutes, animateurs, aumôniers, philosophes et masseurs n'intéressent pas (encore) les personnes âgées.

## Quels sont les éléments prioritaires qui devraient être défendus dans l'EMS de demain?

L'EMS doit prendre en compte, en priorité, le maintien de l'autonomie des personnes et le respect de leurs choix: deux sondés sur trois souhaitent que le home, en première priorité évidente, agisse en faveur de l'autonomie des personnes, de même qu'il respecte mieux leur choix. Le droit à l'intimité et la convivialité sont également demandés par les sondés. La convivialité ou l'humour passent devant la propreté ou l'intégration dans la communauté.

## Si vous deviez définir ou caractériser l'EMS de demain, vous diriez...

Un lieu paisible, respectueux, flexible / Un personnel présent et compétent pour accompagner les résidents / Plutôt des appartements protégés à la place ou à côté des EMS / Une architecture simple mais des chambres à un lit pour assurer une certaine intimité et favoriser les contacts avec les visites / Les coûts inquiètent.

*Compilation réalisée par  
Emmanuel Michiélán,  
secrétaire général de l'AFIPA*



# Was erwarten die Senioren vom Alters- und Pflegeheim der Zukunft?

## Grundsätzliches

*Ein wohlfehl Heim / Freundlich, gastlich, kompetent, effizient, humorvoll und locker / sich in Sicherheit fühlen / am Esstisch nicht mit Demenzkranken sitzen wenn ich selber geistig in Ordnung bin / Das Heim müsste gastlich sein, aber unkompliziert im Ablauf / Liebesvoll und Freundlichkeit und ein Restaurant für Kontaktpflege / Ein Frohheim wo sich die Insassen richtig wohl fühlen / Das Heim das ich kenne und auch den einen oder anderen Patienten mit dem ich plaudern und vielleicht auch einen Jass klopfen kann / Möchte mich unterhalten können / In Würde, so selbstständig wie möglich, in einer gemütlichen Atmosphäre alt werden / Jeder Mensch gleich behandeln, ob reich oder arm / Gastlich, modern, seriös geführt / Ich stelle mir das Heim von morgen vor, als ein Ort der Dankbarkeit, der Liebe und des Friedens / Unkompliziert, freundlich, liebesvoll / Die Art des Heimes muss doch nach dem Gesundheitszustand des Bewohners ausgewählt werden können / Ein Heim in dem man sich sicher fühlt, wo das Personal zuhört, wo Sauberkeit herrscht und das gesellschaftliche nicht fehlt / Würdig, menschlich betreut / ...es ist traurig, wie unterschiedliche Bewohner von den Andern akzeptiert werden müssen / Nicht schon in allerfrühe aufstehen, lange schlafen / Ein Zuhause im Alter geprägt von Nächstenliebe + freundlichem Personal beim «Warten auf die Abfahrt des letzten Zuges» / Kein grosses Luxus, eine gewisse Freiheit je nach Flexibilität, Essen im oder ausserhalb des Restaurants, alte Gewohnheiten wenn möglich berücksichtigen.*

## Personal

*Gute physische und psychische Betreuung / Gute Leitung, freundliches, dialektisprechendes, gut ausgebildetes Personal, auch in Demenz / Eine an meinen Zustand möglichst angepasste Situation, Menschlicher Umgang mit Pensionären / Das Personal sollte gerecht behandelt werden / Nicht immer mehr Vorschriften / Das Personal sollte*



*noch Zeit haben für die Leute / Mehr Zeit für die Heimbewohner, viel weniger Bürokratie / Gutes Einfühlungsvermögen / Weniger diplomiertes Personal sondern Leute die sich einsetzen für das Wohl der Bewohner / Einbezug der Angehörigen die oft als lastig empfunden werden / Ein Heim in dem das Personal noch etwas Zeit für uns alte Menschen haben darf.*

## Alterswohnungen

*Alterswohnungen wo man die Selbstständigkeit beibehalten kann und sich trotzdem in Sicherheit findet / Gemeinden ohne Alterswohnungen: bitte vermehrt Druck ausüben damit Heime entlastet werden / Betreute Alterswohnung in Zentrumsnähe mit Restaurant, Kindergarten und Arztpraxis / Ein Ort wo man die Selbstständigkeit behalten kann und sich trotzdem in Sicherheit findet / Selbständiges Wohnen mit Möglichkeit, Hilfe anzufordern / Weniger Heime zu bezeichnen, dies den Leuten Angst macht.*

## Architektur

*Einzelzimmer / Moderne Alterswohngemeinschaft mit Pflegeabteilung / Angenehmer Wohnraum, nicht zu viele unnötige Installationen welche man im Alter gleich nicht mehr verwenden kann, schöne Umgebung / Hell und sonnig mit Möglichkeit in der Umgebung zu spazieren / Möglichkeit sich selber etwas zu zubereiten (Kaffee + Tee) / kein Mamuthaus, viel Licht, die Räume sollen «vertraut» auf einen wirken, eben wie ein gastliches Zuhause.*

## Sich wie zu Hause fühlen

*...oder fast / heimelig ohne kalte Modernität, Blumengarten, kleine Tiere / keine übermässige Administration / einfach ein zweites Zuhause*

## Erwünschte Diversifikationen

*Altersheim und Pflegeheim auseinander halten / Es sollte ähnlich sein wie eine Kurklinik / Es gibt kein Altersheim das allen Situationen gerecht werden kann.*



## Diverses

*Die Heime, wie ich sie kenne, sind nicht schlecht / Das Heim von morgen braucht keine grosse Veränderung, das heutige System ist nicht schlecht / Ich wünsche mir ein Heim ohne die letzten Finessen und supermoderne Einrichtungen*

## Und die Lage?

*Mitten im Dorf mit Auslauf und öffentlichem Verkehr / Offenheit nach Innen und Aussen / Kein Ghetto / Einkaufsmöglichkeiten / Zugang zu Dienstleistungen.*

## Und die Kosten?

*Das Problem ist, dass diese Heime viel zu teuer sind. und die älteren Leute der Zukunft haben immer weniger Geld / Sollte finanziell tragbar sein für alle / ...im heutigen Stil weiterführen, die Bürokratie sowie die Preise nicht zu sehr ausbauen.*

## Lieber zu Hause?

*Am besten in den eigenen 4 Wänden bleiben mit Angestellten im Stundenlohn / Solange als möglich in der eigenen Wohnung bleiben und erst als Pflegefall ins Heim gehen / Strukturen wie Spitex und ähnliche Organisationen ausbauen ist mindestens so wichtig wie Heime bauen*

## Utopia

*Ferienpflegeheim / Hotelbetrieb ohne feststehende Zeiten / Für mich wäre es wichtig, dass vor dem Essen gebetet*

*wird, alle miteinander / Flexibel und nachhaltig fähig, sich allgemein der Evolution der medizinischen, sozialen, finanziellen und menschlichen Bedürfnisse anzupassen.*

## NEIN ZUR AHV-REVISION

*Unsere Dachorganisation VASOS stellt sich gegen die Abschaffung der automatischen Indexierung der AHV-Renten und der daraus resultierenden schleichenden Abnahme der Kaufkraft der Rentner. Dieser Abbau ist unakzeptabel und rechtfertigt allein die Lancierung eines Referendums gegen diesen zweiten Entwurf.*

*Ausser der Anhebung des Rentenalters für die Frauen von 64 auf 65 ist auch ein für den einfachen Bürger schwer verständliches, sogar noch verstärktes System der Verlangsamung und sogar Blockierung der Indexierung vorgesehen.*

*Die vorgesehenen Massnahmen würden die Höhe der Renten nach und nach stark vermindern, was fatale Konsequenzen für Bezüger bescheidener Renten zur Folge hätte.*

*Die Renten würden sich immer mehr von dem im Verfassungsauftrag festgelegten Ziel «den Lebensunterhalt in angemessener Höhe zu decken» entfernen, zahlreiche AHV-Bezüger würden gezwungen, Zusatzleistungen und Beiträge der Sozialhilfe in Anspruch zu nehmen, die zu Lasten der Kantone und Gemeinden fallen.*

*Zudem lässt sich durch ein Manöver mit einem buchhalterischen Trick, das sich hinter den Kulissen abspielt, die Einführung dieser Bremse schon Anfang 2011 ermöglichen. Der Deckungsgrad könnte von 117% auf ungefähr 44% gesenkt werden, indem bei der Berechnung die Höhe des AHV-Fonds das gegenüber der IV bestehende Guthaben (14 Milliarden) und der aus einem Teil des Nationalbankgolds resultierenden Erlös (7 Milliarden) nicht berücksichtigt werden. Zusammen mit der Übergabe von 5 Milliarden an den neuen IV-Fonds würde das Niveau des AHV-Fonds abrupt um 26 Milliarden auf ca. 16 Milliarden sinken.*

*Die automatische Indexierungsbremse mit ihren rigorosen Massnahmen würde also sofort in Kraft gesetzt.*

*Bemerken wir noch, dass mittels dieses buchhalterischen Tricks ermöglicht wird, die bisher durch die AHV finanzierten Verluste der IV in keiner Weise in der AHV-Rechnung zu berücksichtigen. Auch diese Vorgehensweise ist für uns unakzeptabel.*

Gérard Heimberg  
Président du Groupe de travail  
politique sociale et santé  
de la FARES

## IMPRESSUM

**Editeur du journal «Horizon»:**  
Fédération fribourgeoise des retraités  
Freiburgische Rentnervereinigung  
Case postale 123 – 1709 Fribourg

**Rédaction et coordination:**  
Michel Studer, responsable  
20, rue de la Carrière – 1700 Fribourg  
Tél. 026 422 26 22 – 079 415 82 12  
michel-studer@bluewin.ch

**Commission du journal:**  
Michel Studer, président  
Rudolf Ebnetter, membre  
Ornella Scattolin, secrétaire

**Publicité:**  
Vacant

**Tirage:** 5'500 exemplaires

**Impression:**  
Imprimerie MTL SA  
1752 Villars-sur-Glâne

# 11<sup>e</sup> révision de l'AVS: un démantèlement pur et simple

Il y a lieu de craindre que le Parlement adoptera, lors de sa session automnale, une 11<sup>e</sup> révision de l'AVS qui aboutira à une offensive massive contre le niveau des rentes. En ce qui concerne la retraite anticipée, la soi-disant solution présentée est insuffisamment sociale.

Selon cette révision, si le fonds de l'AVS est inférieur à 70% des dépenses annuelles, les rentes ne seront plus adaptées selon l'indice mixte que si celui-ci atteint 4%. C'est là, d'un point de vue purement mathématique, une offensive massive contre le niveau des rentes.

## Des rentes en grand danger

L'actuel rythme bisannuel d'indexation des rentes disparaîtrait donc. Et celles-ci seraient, encore plus qu'aujourd'hui, à la traîne de l'évolution des prix et des salaires. La commission du Conseil national propose en outre (comme le Conseil des Etats) que si le niveau du fonds est inférieur à 44%, l'indexation ne se fasse pas du tout. Selon la révision en son état actuel, la Confédération ne devra chercher de nouvelles recettes que lorsque l'indexation aura été stoppée. Comme le fonds de l'AVS devra donner 5 milliards de francs au nouveau fonds de l'AI, à titre de capital de départ, et que les 7 milliards de l'or de la Banque nationale ne seront peut-être pas pris en compte, on risque d'assister à une baisse mathématique accélérée du niveau d'un fonds AVS aujourd'hui bien fourni. La remise en cause de l'indexation des rentes telle qu'elle est pratiquée à ce jour constitue bel et bien une grossière offensive contre le niveau des rentes.

## Une flexibilité bidon

Cette révision prévoit aussi un relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes. Une économie de 800 mil-

lions de francs. Pour l'USS, il a toujours été clair que ce relèvement ne peut être accepté que si la totalité du montant économisé est affectée à des mesures destinées à atténuer les effets sociaux entraînés par une anticipation de la rente. Or, 400 millions sont prévus et même pour une période limitée à 10 ans. Le Parlement et le Conseil fédéral brisent de ce fait une nouvelle fois la promesse qu'ils n'ont cessé de faire d'une retraite anticipée sociale. De ces 400 millions ne profiteraient en effet que les revenus se situant entre 40'000 et 61'500 francs. En cas d'anticipation de la rente, la rente AVS des personnes touchant de tels revenus serait un tout petit peu moins réduite, mais resterait toujours bien trop

faible. Mesurée à l'aune des vrais besoins d'une retraite anticipée flanquée de mesures vraiment sociales, cette solution n'est qu'une solution bidon.

## Le référendum

Le référendum contre cette révision sera saisi, sauf, bien sûr, si le Parlement devait procéder à des modifications substantielles durant la session d'automne. Affaire à suivre. (Source: «USS-Infos»)

Et si l'on parlait d'«âge légal du départ à la retraite» comme on le fait en France? La retraite n'a pas d'âge, l'AVS mise à part. Elle a soufflé cette année ses 62 bougies. (n.d.l.r.)



# Rathvel

Une sortie d'automne voire d'hiver qui vous laissera un bon souvenir. L'itinéraire est bien indiqué depuis l'entrée de Châtel-St-Denis en venant de Sem-sales et le parking suffisamment grand. Cette mare aux grenouilles a fait couler beaucoup d'encre et fait beaucoup de vagues. Une construction illégale qui a déclenché l'ire de Pro Natura. Indépendamment des considérations écologiques et politiques vous admirerez le site qui est splendide, les batraciens qui s'ébattent dans une dizaine de gouilles, les montagnes et la cabane du petit oiseau où vous pourrez vous restaurer. Lieu agréable et tranquille, propice aux sorties avec les petits-enfants. Je conseille la rentrée «par en-haut» qui offre une vue panoramique sur la région du chef-lieu.

Si la route est quelque peu étroite, elle offre suffisamment de places de croisement, ce qui n'est pas le cas pour aller



au Chalet du Régiment ou à la Maison du Soldat, si vous voulez.

Vous pourrez faire votre promenade digestive parmi les grenouilles, à plat et sans devoir cohabiter avec vélos et autres VTT. Quant à la chapelle, objet du litige, elle est tout simplement magnifique

avec ses rondins, ses vitraux et son clocheton.

Le restaurant offre, lui, suffisamment de choix pour donner satisfaction aux petits et grands appétits des petits et des grands.

*Biblos*

# Il fallait sauver Cardinal!



L'annonce, le matin du mardi 31 août de la fermeture de l'usine Cardinal en juin 2011, a provoqué une vague de protestations et tout particulièrement chez nous, les retraités de l'Amicale des anciens de Cardinal, car un certain nombre étaient encore actifs en octobre 1996, lors de la première menace.

La fermeture de cette brasserie ne peut nous laisser indifférents tant Cardinal est identifiée au canton de Fribourg.

Nous, les anciens de Cardinal, sommes solidaires avec les milliers de Fribourgeois touchés directement ou indirectement par la disparition de ce qui fut une des grandes entreprises industrielles du canton.

En ces temps difficiles, nous avons une pensée pour nos anciens collègues, ceux avec qui nous avons vu évoluer ce

symbole du patrimoine fribourgeois. Tristesse de voir disparaître une à une les industries fribourgeoises et colère face à l'incapacité de ceux qui creusèrent, il y a plusieurs années, la tombe de Cardinal.

Quelle sera la riposte des Fribourgeois? Certains ont déjà manifesté le samedi 3 septembre dernier, devant la brasserie. Nous devons tout essayer pour sauver Cardinal. L'Amicale des retraités suivra les employés actifs, faisant ainsi preuve de la solidarité qui doit réunir actifs et retraités dans une lutte pour une bonne cause..

Même si la décision, annoncée le mardi 31 août, semble irréversible, les Fribourgeois, avec l'appui des autorités, doivent mettre tout en œuvre pour le maintien de la brasserie à Fribourg.

Si tel ne devait pas être le cas, l'énorme espace abandonné par Cardinal sera une blessure au cœur de Fribourg et de ses habitants.

Notre vœu le plus cher consiste en la victoire de Cardinal dans sa lutte pour sa survie.

*Jean-Marie Barras*



Alors Fribourgeois «du dehors» j'ai admiré la réaction du peuple de Fribourg à la première annonce de fermeture, en 1996. Autorités, syndic en tête, avaient montré qu'on ne peut pas se moquer ainsi d'une entreprise plus que centenaire.

Je me souviens des bières gratuites que je buvais lorsque les hasards de la distribution des Express me conduisaient chez Cardinal. Un industriel français a dit qu'il n'existe pas de bonne manière pour annoncer une mauvaise nouvelle. Il n'y a pas non plus de bonne manière pour réagir aux manipulations que se permettent les grands industriels pour augmenter encore la rentabilité de leurs usines. Il faut maintenant bouger, faire du bruit, et surtout bien choisir sa bière.

On me permettra encore une remarque: il faut que les Fribourgeois apprennent une fois pour toutes à prononcer correctement FELTSCHLÖSSCHEN (ou Feldschlössli comme on le dit à Rheinfelden).

*Michel Studer*



# Vous avez dit bénévolat ?

## Offrir de son temps pour contribuer à plus de solidarité

En arrivant aux abords de la retraite, on se demande ce que l'on va bien pouvoir faire de tout ce temps. L'utiliser, partiellement s'entend, pour aider les autres c'est très gratifiant, comme me l'a confirmé Fabienne Mateos, Coordinatrice du bénévolat auprès de la Croix Rouge Fribourgeoise.



Selon vos affinités et votre motivation, vous pouvez apporter de l'aide bénévole dans les trois domaines suivants:

## Transports

Avec votre véhicule, dans un rayon qui, couvre votre district. Il s'agit surtout de courses en rapport avec un traitement médical, en cabinet ou à l'hôpital. Vos frais sont défrayés par la personne transportée selon un tarif fixé. Actuellement une trentaine de bénévoles assurent ce service, sont encore recherchées des bénévoles habitant les districts de la Veveyse, de la Broye, de la Glâne et du Lac. Notons que les personnes en fauteuil roulant sont transportés par Passe-Partout.

Si vous souhaitez vous rendre utile dans un autre domaine, vous avez la possibilité de participer aux visites à domicile, un service très demandé et apprécié par les personnes seules et fragilisées. Une petite promenade, un service rendu ou un café partagé vont égayer le quotidien d'une personne isolée. Ce geste de solidarité jettera un pont sur la soli-

tude des Aînés et redonnera de la vie à leur quotidien.

Et si les langues vous intéressent, vous avez la possibilité de consacrer un peu de votre temps libre aux cours de langue (français et allemand) pour migrants qui ont lieu à Fribourg, Morat, Bulle, Châtel-St-Denis et Romont. 40 bénévoles sont actuellement actifs/actives dans ce domaine dont les besoins sont en constante augmentation. L'effectif des classes se situe autour d'une dizaine d'élèves, ce qui permet un contact efficace et un travail en profondeur.

## Vos aimeriez participer à l'une de ces activités ?

Le plus simple est que vous vous mettiez en contact avec la responsable que vous pouvez atteindre comme suit:

Tél. 026 347 39 63  
Fax 026 347 39 41  
benevolat@croix-rouge-fr.ch

Fabienne Mateos vous proposera un rendez-vous au cours duquel elle répondra à toutes vos questions. Elle vous dira

que la limite d'âge pour les chauffeurs est fixée à 80 ans. Les chauffeurs bénévoles fixent à leur véhicule deux plaques aimantées qui les identifient clairement comme membre de l'association, mais attention, les amendes ne sont pas prises en charge!

Les bénévoles sont régulièrement invités à des rencontres d'information qui ont pour but de faciliter le contact entre collègues et à faire circuler l'information afin que chacun profite des expériences faites.

Pour avoir pratiqué le bénévolat pendant une dizaine d'années après ma mise à la retraite, je peux vous dire que la personne bénévole reçoit bien plus qu'elle donne.

Il y a beaucoup à apprendre dans le contact avec les personnes fragilisées. Et quand un ou une malade vous dit «qu'elle va bien», elle vous donne à réfléchir et vous permet de relativiser les problèmes que vous pourriez avoir.

*Michel Studer*





# La Suisse qui gagne



Pierre-Marcel Revaz, directeur du Groupe Mutuel, fait partie des 100 personnalités qui font la Suisse. Ses seules lettres de noblesse consistent à exploiter jusqu'à la moelle les failles de la loi et les lacunes de l'OFSP. Selon l'HEBDO, ce manager est un génie de l'économie qui s'enfonce dans une faille législative à la manière du témoin de Jehova mettant le pied dans la porte.

On apprend que M. Revaz vient d'investir 20 millions dans le groupe Edipresse, ce qui va être suffisant pour empêcher dorénavant les articles dérangeants, les enquêtes désagréables. Assez aussi pour avoir accès aux rédacteurs en chef des canards romands et moucher les journalistes fouineurs. Son entente avec Pascal Couchepin fait plaisir à voir.

Il y a lieu de relever son comportement: les six voitures de luxe, les séminaires fastueux, les repas dans les grands restaurants; il est décidément à la pointe de l'élite.

Bien sûr qu'à côté de cet univers de pouvoir, d'argent sans limite et de paillettes ils ont l'air un peu ridicules, les médecins praticiens, les responsables de sociétés médicales, les intellectuels et politiciens bien intentionnés qui essaient de moderniser le sys-

tème de santé tout en respectant ses valeurs, de l'adapter aux exigences modernes tout en gardant à l'esprit sa cohérence éthique. Non seulement ils ont l'air ridicules, mais ils disparaissent de la scène.

Pour que la population profite pleinement de ses talents de bâtisseur, espérons que M. Revaz contrôlera bientôt l'ensemble du système de santé, comme il en a le projet.

...La Suisse est un pays où l'on fait de l'humour avec les chiffres, comme l'a montré l'affaire du nombre de généralistes dans le canton de Vaud. Il a suffi d'une petite enquête menée avec des moyens légers de l'association des médecins praticiens pour découvrir que les généralistes vaudois ne sont pas 91,2 par 100'000 habitants, mais 58,9. A ce niveau d'erreur, ce n'est plus de l'approximation, mais de la farce administrative. L'amusant de cette affaire est qu'elle montre que les services administratifs se trompent en restant de bonne foi. Les médecins installés peuvent commencer à sourire eux aussi: c'est sur ce genre d'évaluations que l'on s'appête à faire reposer la fin de l'obligation de contracter.

Même phénomène avec la statistique des morts durant la canicule 2003. Ils

sont bien plus élevés que ce qu'annonçait le discours lénifiant de l'époque. On nous affirmait que la Suisse avait fait mieux que la France. On nous disait que, chez nous, les vieux étaient mieux hydratés, davantage choyés, bref que nous étions un peu moins nuls. Et nous, nous bombions le torse. En fait, la seule chose qui nous sépare de pays comme la France, c'est que là-bas médias et médecins ont eu les chiffres en mains presque immédiatement. La réalité s'est d'emblée imposée. Personne au moins n'a fait étalage de fierté. Chez nous, les responsables de la statistique se tortillent de malaise sur leurs chaises et évoquent un changement de système de calcul en 2000. Deux ans de retard: on ne va pas en faire une histoire?

Bertrand Kiefer

Revue médicale suisse, 2005

(Un texte qui n'a soulevé aucune réaction du Groupe Mutuel, ce qui prouve que ce qu'il contient est la vérité, ou proche d'elle).

– *Hast-Du gehört? Unser Chef ist verstorben.*

– *Ja, und ich frage mich die ganze Zeit, wer da mit ihm gestorben ist.*

– *Wieso mit ihm?*

– *Na, in der Anzeige stand doch: Mit ihm starb einer unserer fähigsten Mitarbeiter.*

*Chef zum verspäteten Mitarbeiter:*

– *Sie kommen diese Woche schon zum vierten Mal zu spät! Was schliessen Sie daraus?*

– *Es ist Donnerstag.*

\* \* \* \* \*

– *Müller, warum kommen Sie erst jetzt zur Arbeit?*

– *Weil Sie mir gestern gesagt haben, ich soll meine Zeitung gefälligst zu Hause lesen.*

# La retraite

A mesure que votre femme vieillit, soyez plus patient avec elle. Quand j'ai pris ma retraite, ma femme a décroché un emploi comme téléphoniste pour payer ses médicaments; elle en consomme beaucoup.

C'est à ce moment que j'ai réalisé qu'elle tirait la patte et qu'elle se fatiguait vite. Tenez... Quand je rentre du golf, en fin d'après-midi, à peu près au moment où ma femme revient du travail, souvent le repas n'est pas prêt. Bien entendu, je lui dis de prendre son temps et que je vais en profiter pour faire une sieste. Elle n'aura qu'à me réveiller quand le repas sera sur la table.

Elle avait également l'habitude de faire la vaisselle immédiatement après les repas. Maintenant, très souvent, elle néglige de le faire, c'est vraiment désagréable. Alors, assis devant la télévision



pendant les publicités, je dois la motiver et lui rappeler que la vaisselle ne se lavera pas toute seule. Maintenant qu'elle vieillit, elle semble se fatiguer beaucoup plus rapidement.

Notre laveuse et sècheuse se trouvent au sous-sol. Parfois, Evelyne me dit qu'elle ne peut plus descendre les marches. Ne fais pas un drame avec ça, que je lui dis. Je n'ai pas besoin de chemises avant la semaine prochaine pour le golf et les cartes. Le repassage peut

attendre, je suis vraiment conciliant. Je lui laisse aussi le temps nécessaire pour toutes les besognes de nettoyage.

Même en faisant de petites tâches, elle a besoin de plus de repos. Il lui faut maintenant deux jours pour faire la pelouse! Elle se plaint de manquer de temps pour les commissions. Je lui ai dit que c'est l'occasion rêvée pour commencer un régime, car elle est un peu ronde et peut avantageusement sauter le repas de midi. Et puis, au lieu d'aller à la gym le samedi, elle n'a qu'à courir la semaine pour faire les comms, en plus on sauvera l'abonnement qui coûte cher.

C'est difficile pour le conjoint d'accompagner sa femme dans la vieillesse. Les femmes peuvent devenir frustrantes quand elle prennent de l'âge.

*Gilbert Dévaud*

# Organigramme

## Bureau du comité cantonal

STUDER Michel	Président	Rue de la Carrière 20	1700 Fribourg	026 422 26 22
PITTET Martial	Vice-président	Ch. de la Forêt 8	1720 Corminbœuf	079 274 60 41
BUCHELI Beat	Vice-président	Bircharcherstrasse 53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
PONZO Laurent	Caissier	Rte de la Veveyse 20	1700 Fribourg	026 424 03 92
SCATTOLIN Ornella	Secrétaire	Imp. Fin-Derrey 4	1752 Villars-sur-Glâne	079 608 01 07

## Comité cantonal (présidents de section)

SARINE	MOREL Jacques	La Croix 34	1740 Neyruz	026 477 10 21
SENSEBEZIRK	BUCHELI Beat	Bircharcherstrasse 53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
GRUYÈRE	DELACOMBAZ Germain	Ch. de la Fin 10	1669 Sciernes d'Albeuve	026 928 13 21
GLÂNE	ECOFFEY Robert	Pré de la Grange 8	*1680 Romont	026 652 07 66
BROYE	COTTING Albert	Rte de l'Arbogne	1774 Cousset	079 760 08 82
VEVEYSE	PAUCHARD Reynold	Ker Arvor	1624 Progens	026 918 55 39
LAC français	PITTET Martial	Ch. de la Forêt 8	1720 Corminbœuf	079 274 60 41
SEEBEZIRK	GROSSENBACHER Esther	Sonnhaldenstrasse	3210 Kerzers	031 755 52 05

## Membres collectifs (présidents ou représentants)

ARBRE	MARTI Albert	Rte du Roule 47a	1723 Marly	026 436 16 70
AREF	VILLEROT Jean-Pierre	Rte de Chésopelloz 23	1782 Belfaux	026 475 19 09
ST-PAUL	MAURON André	Ch. du Bois d'Amont 5	1731 Ependes	026 413 28 96
CARDINAL	BARRAS Jean-Marie	Rte du Moulin 48	1782 Lossy	026 475 14 76
NOVARTIS	WOLF Hans	Rte de l'Union 17	1723 Marly	026 436 24 43
VULLY	ZINDER-ANGST Daniel	Ruelle de l'Ecu 8	1788 Praz	026 673 13 02
SWISSCOM	GALLI Pier-Luigi	Ch. du Verger 42	1752 Villars-sur-Glâne	026 424 69 54

## Président de la commission social-santé

PROGIN Maurice	En Crausaz	1721 Misery	026 475 27 22
----------------	------------	-------------	---------------

## Président de la commission fiscalité

STUDER Michel	Rte de la Carrière 20	1700 Fribourg	026 422 26 22
---------------	-----------------------	---------------	---------------

Delegiertenversammlung vom 9. Juni 2010 in Romont

# Botschaft des Nationalpräsidenten Michel Pillonel

*Ihre Einladung freut mich und ehrt mich. Die Verantwortlichen auf Schweizersebene verfolgen aufmerksam die Entwicklung ihrer grossen Vereinigung und gratulieren Ihnen zu den erreichten Resultaten.*

*Das Erreichen unserer Ziele auf Bundesebene setzt eine koordinierte Aktion voraus. Wir Pensionierte sind nur ein Teil des komplizierten Räderwerks. Als beratendes Organ des Bundesrates sind wir Vertreter einer Gruppe die nicht unterschätzt werden darf.*

*Dass unsere Stellungnahmen nicht allen gefallen, ist klar. Für die einen sind sie zu weich, für die anderen zu scharf. Unser Ziel bleibt das Interesse der pensionierten Menschen; allerdings sind wir und bleiben wir unabhängig von den politischen Parteien und sind konfessionell neutral. Uns liegt es daran, dass unsere Meinung in der ganzen Bevölkerung bekannt ist.*

*Alle unsere Sozialversicherungen sind derzeit in Bearbeitung; nichts ist uns auf ewig zugesichert. Nehmen wir als Beispiel die AHV die seit 60 Jahren eine Reihe von Hindernissen wie die längere Lebenserwartung oder die Wirtschaftskrisen unbeschadet gemeistert hat. Sie ist heute wieder in Gefahr. Gewisse Kreise wollen an den Grundsätzen dieser Versicherung rütteln. Die im Bonoli-Bericht versteckte Absicht, die AHV zu flexibilisieren und zu individualisieren muss bekämpft werden; diese Absicht werden wir mit an Sicherheit grenzender Wahrscheinlichkeit im Rahmen der 12. Revision antreffen. Am Grundsatz des Umlageverfahrens darf nicht gerüttelt werden, dieses System hat sich bis heute bewährt; hingegen hat das Kapitalisierungsverfahren bei*

*den letzten Krisen seine Grenzen gezeigt.*

*Das Umlageverfahren entspricht dem intergenerationellen Grundsatz, indem eine Generation zuerst Beiträge erarbeitet und später Nutzniesserin wird.*

*Die Pensionierten sind von der 11. Revision direkt betroffen (Indexierung der Renten, Erhöhung des Bezugsbeginns bei den Frauen und Ausgleichsmassnahmen bei vorzeitigem Bezug bei tiefen und mittleren Einkommen).*

*Nach der Ablehnung des Umwandlungssatzes in der 2. Säule bleibt noch alles zu tun. VASOS und SSR haben sich dieser Angelegenheit ebenfalls angenommen, sie gehört zu ihren Prioritäten für die Zukunft.*

*Derzeit stehen Verhandlungen um die Lancierung einer Volksinitiative für eine kantonale öffentliche Krankenkasse an. Es geht nicht mehr um die Einheitskasse sondern um eine öffentliche Anstalt für die Belange der Grundversicherung. Unsere Ver-*

*einigung hat Monsieur Maurice Progin, Präsident der Sozialkommission gebeten, als ihr Vertreter im Initiativkomitee zu wirken. Ich danke ihm für seine Bereitschaft, dieses Amt zu übernehmen.*

*Die Realisierung einer neuen Versicherung soll den Grundsätzen der obligatorischen, sozialen Krankenkasse entsprechen. Dies trifft für die sog. «managed care» nicht zu. In diesem Projekt wird bereits eine erste Veränderung der freien Arztwahl vollzogen. Die Versicherer werden nämlich entscheiden können, ob sie eine Pflege-Organisation anerkennen oder nicht. Ferner wird vorgesehen, für Patienten, die keinem Netz angehören, eine Kostenbeteiligung von 20% einzuführen. Die Beteiligung von 10% würde nur noch für Patienten die einem Netz angehören gelten. Das austreten aus einem Pflegenetz soll erschwert werden. Die Vertragsdauer soll zum Beispiel auf drei Jahre angesetzt sein, mit Austrittsgebühren. Diese Bestimmungen sind inakzeptabel, wir werden sie bekämpfen.*

Michel Pillonel

## NON à la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS

Notre organisation faitière la FARES dit NON à un frein automatique de l'indexation des rentes AVS et à la baisse progressive du pouvoir d'achat des retraités qui en résulte. Cette mesure antisociale et inacceptable justifie déjà un référendum.

Malgré le refus de la première version de cette 11<sup>e</sup> révision par le peuple lors du référendum de 2004 on veut reprendre certains points qui ont été largement combattus. Notamment, à part l'augmentation de 64 à 65 ans de l'âge du départ à la retraite des femmes, le mécanisme automatique de ralentissement, voire de blocage, de l'indexation des rentes qui y figurerait déjà, en le rendant toujours aussi complexe et obscur pour le simple citoyen, et en le durcissant.

Le mécanisme, tel qu'il sera présenté au CN par la majorité de sa commission, fait intervenir le pourcentage représenté par le «niveau du Fonds AVS» par rapport au total des dépenses annuelles de l'AVS, et l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) depuis la dernière indexation. Par exemple, fin 2009, avec un niveau du fonds égal au capital AVS de 42 milliards et des dépenses annuelles de 6 milliards, ce pourcentage était de 117%, donc supérieur aux 100% exigés par la loi. Avec le mécanisme prévu, l'indexation annuelle (tous les 2 ans) n'aurait lieu que si ce pourcentage était supérieur à 70% mais que l'IPC avait augmenté de moins de 4% depuis la dernière indexation; si le pourcentage était supérieur à 70%, mais que l'IPC avait augmenté de moins de 4% depuis la dernière indexation, l'indexation serait annuelle. Si le pourcentage était inférieur à 70%, l'indexation aurait lieu dès que l'IPC aurait augmenté de plus de 4%, mais de toute façon, le Conseil fédéral proposerait immédiatement ou, le cas échéant, imposerait de sévères mesures d'assainissement, avec suspension de l'indexation des rentes, afin



que le pourcentage ne descende pas au-dessous de 45%.

Ces mesures abaisseraient progressivement et très fortement les rentes, avec notamment les plus néfastes conséquences pour les retraités aux rentes déjà modestes. Les rentes s'éloigneraient toujours plus du respect de leur mandat constitutionnel, «couvrir les besoins vitaux de manière appropriée». De ce fait, de nombreux retraités AVS seraient renvoyés aux prestations complémentaires et à l'aide sociale à la charge des cantons et des communes.

De plus, grâce à une manœuvre illégitime qui se préparerait en coulisses, cachée sous une astuce comptable, la mise en œuvre de ce frein à l'indexation pourrait pratiquement avoir lieu dès le début de 2011. Le pourcentage pourrait être en effet abaissé brutalement de 117% à environ 44%! Parce que les autorités financières refuseraient de prendre encore en compte

dans le «niveau du Fonds AVS» la créance de l'AVS face à l'AI (14 milliards) et le versement au Fonds AVS en 2007 d'une part du produit de la vente d'or de la Banque nationale (7 milliards). Avec encore le don du Fonds AVS au nouveau Fonds AI (5 milliards), le «niveau du Fonds AVS» serait brutalement diminué de 26 milliards pour passer à 16 milliards environ.

Le mécanisme automatique proposé serait alors mis en œuvre immédiatement avec ses mesures les plus sévères. Notons encore que, pratiquement, l'astuce comptable utilisée conduirait à faire comme si l'AVS n'avait jamais financé les pertes de l'AI.

Cette manœuvre comptable serait inacceptable.

Gérard Heimberg  
Président du groupe de travail  
«Politique sociale et santé»  
de la FARES

# Changement

Plaçons les personnes âgées dans les prisons et les criminels dans les foyers pour personnes âgées!

De cette façon, nos vieillards auraient accès à une douche quotidienne, à des loisirs, leurs médicaments et soins médicaux seraient pris en charge. Ils recevraient de l'argent au lieu de devoir payer pour leur hébergement. Ils auraient, en outre, droit à une surveillance constante par vidéo; l'assistance instantanée leur serait garantie en cas de chute ou d'urgence (à condition de ne pas «habiter» Bochuz).

Leur linge serait régulièrement lavé et repassé. Un gardien viendrait les voir toutes les vingt minutes et leur apporterait repas ainsi que leur collation directement dans leur cellule. Ils auraient droit à un endroit spécial pour y recevoir leur famille.

Ils auraient accès à une bibliothèque, à une salle d'exercice, à la thérapie physique et spirituelle ainsi qu'à la piscine et à la formation gratuite. Pyjamas, souliers, pantoufles et aide légal seraient gratuits aussi. L'hébergement se ferait en chambre privée et sécuritaire pour tous avec une aire d'exercice à l'extérieur, entourée d'un magnifique jardin. Il va sans dire que chaque résident aurait droit à un ordi-



nateur, une télé, un radio et un téléphone avec appels illimités.

Il y aurait un conseil des directeurs pour entendre plaintes et réclamations, les gardes auraient un code de conduite à respecter.

Les criminels n'auraient que des repas froids, ils seraient laissés seuls et sans surveillance. Les lumières seraient éteintes dès 20 heures. Ils auraient droit à un bain par semaine, vivraient dans une petite chambre et paieraient 5'000 francs par mois sans aucun espoir d'en sortir vivant.

Une fois pour toutes nous aurions une justice pour tous!

*Pierre Genoud*

*Solange mein Chef so tut, als würde er mich richtig bezahlen, solange tue ich so, als würde ich richtig arbeiten!*

- Wir suchen einen Mann, der sich vor keiner Arbeit scheut und niemals krank wird.*
- OK, stellen Sie mich ein, ich helfe Ihnen suchen.*

*Ein Unternehmer zum anderen:*

- Warum sind deine Arbeiter immer so pünktlich?*
- Einfacher Trick: 30 Arbeiter, aber nur 20 Parkplätze!*

# Si la note disait...



*Si la note disait:*

*Ce n'est pas une note qui fait une musique  
... il n'y aurait pas de symphonie*

*Si le mot disait:*

*Ce n'est pas un mot qui peut faire une page  
... il n'y aurait pas de livre*

*Si la pierre disait:*

*Ce n'est pas une pierre qui peut monter un mur  
...il n'y aurait pas de maison*

*Si la goutte disait:*

*Ce n'est pas une goutte d'eau qui peut faire une rivière  
...il n'y aurait pas d'océan*

*Si le grain de blé disait:*

*Ce n'est pas un grain de blé qui peut ensemer un champ  
... il n'y aurait pas de moisson*

*Si l'homme disait:*

*Ce n'est pas un geste d'amour qui peut sauver l'humanité  
...il n'y aurait jamais de justice et de paix,  
de dignité et de bonheur sur la terre des hommes*

*Comme la symphonie a besoin de chaque note  
Comme le livre a besoin de chaque mot  
Comme la maison a besoin de chaque pierre  
Comme l'océan a besoin de chaque goutte d'eau  
Comme la moisson a besoin de chaque grain de blé  
L'humanité tout entière a besoin de Toi  
Là où tu es, unique et irremplaçable.*

*Anne-Marie Peiry-Modoux*

# Du nouveau chez Pro Senectute Fribourg!



# Neu bei Pro Senectute Freiburg

Dès la mi-automne, Pro Senectute Fribourg lance deux nouveaux services:

*Ab Mitte Herbst lanciert Pro Senectute Freiburg zwei neue Dienste:*

## Service de réparations

Un robinet qui coule, des sanitaires à détartre, une barre à installer dans la douche, un tapis qui glisse? Nos collaborateurs se déplacent pour effectuer les petites réparations que nécessite la vie quotidienne.

**Tarif horaire: CHF. 55.– y.c. frais de déplacement.**

## Reparaturdienst

*Ein Wasserhahn, der tropft, eine verkalkte Sanitäreanlage, eine Stange, die in der Dusche installiert werden soll, ein Teppich, der rutscht? Unsere Mitarbeiter begeben sich vor Ort, um solche kleinen Alltagsreparaturen auszuführen.*

**Tarif pro Stunde: CHF 55.– inklusive Fahrtkosten.**

**Service**      **Accompagnement**  
**Visites**  
**Echanges**  
**Convivialité**

**Dienst**      **Accompagnement (Begleitung)**  
**Visites (Besuche)**  
**Echanges (Austausch)**  
**Convivialité (Wohlbefinden)**

Ce service propose de partager régulièrement des moments conviviaux avec un bénévole autour d'un café, en allant faire de petits achats ou d'autres activités.

*Bei diesem Dienst sind Freiwillige zu einem regelmäßigen geselligen Austausch bei einer Tasse Kaffee, einem kleinen Einkaufsbummel oder anderen Aktivitäten bereit.*

Pour participer aux frais des bénévoles une contribution de CHF. 7.– par rencontre est demandée aux clients du service.

*Als Beitrag zu den Kosten der Freiwilligen wird von den Kunden dieses Dienstes ein Betrag von CHF 7.– pro Treffen erhoben.*

Dans un premier temps, ces deux services seront ouverts aux personnes âgées de 60 ans et plus de langue française du district de la Sarine.

*Zunächst einmal werden diese beiden Dienste den Über-60-Jährigen französischer Sprache im Saanebezirk angeboten.*

Par la suite, ils seront accessibles dans tout le canton et dans les deux langues.

*Später werden sie im ganzen Kanton und in den beiden Sprachen zugänglich sein.*

Dès le printemps 2011, un **service de soutien administratif** sera également mis sur pieds.

*Ab Frühjahr 2011 wird ein **administrativer Unterstützungsdienst** eingerichtet.*

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter.

Pro Senectute Fribourg  
**026 347 12 40**

Für weitere Informationen kontaktieren Sie bitte

Pro Senectute Freiburg  
**026 347 12 40**